

**CERTIFICATEUR**

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE - RNCP36005 - BP - Fleuriste

**ACTIVITÉ**

Le titulaire du BP fleuriste est un employé / commerçant qui exerce une activité à caractère artisanal et artistique.

Outre le fait d'entretenir, arroser, couper les fleurs... doit faire preuve de créativité en matière de composition florale.

Doté d'une sensibilité esthétique, il réalise tout arrangement courant avec tous végétaux.

Il assure la vente, conseille la clientèle et participe à sa fidélisation.

Il est rigoureux, efficace et soucieux de la qualité des produits vendus.

L'activité du fleuriste/vendeur s'exerce fréquemment debout dans l'atelier ou au magasin.

Il doit s'adapter aux contraintes saisonnières et aux particularités du commerce de la fleur.

Pour bien servir, il doit aussi avoir de bonnes connaissances sur les végétaux et des notions de botanique.

**OBJECTIFS**

À l'issue de sa formation, l'apprenti doit être capable de :

- Approvisionner et gérer les stocks de produits et de végétaux
- Réaliser tous travaux de fleuristerie et compositions florales
- Participer à l'animation de la surface de vente
- Gérer le magasin avec un double objectif de qualité et de rentabilité.

**DURÉE DE LA FORMATION**

La formation est organisée en alternance sur deux ans à raison de 840 heures de formation au CFA réparties sur 13 semaines par an.

**CONDITIONS D'ACCÈS**

- Être titulaire du CAP Fleuriste
- Avoir trouvé un maître d'apprentissage et avoir établi un contrat professionnel d'apprentissage avec l'entreprise
- Avoir plus de 15 ans et moins de 30 ans pour un contrat en apprentissage
- Avant 16 ans, avoir terminé le cycle collège (3e incluse)
- À partir de 30 ans, avoir signé un contrat de professionnalisation, ou être salarié de la formation continue

**SECTEUR(S) D'ACTIVITÉ ET/OU TYPE(S) D'EMPLOI**

Employé en début de carrière, le fleuriste peut devenir responsable d'un rayon floral en jardinerie ou grande surface. Il peut aussi se spécialiser dans la vente de graines.

Le fleuriste peut également créer ou reprendre un fonds de commerce.

Il peut enfin travailler pour de grands établissements hôteliers ou de grands restaurants pour en assurer la décoration florale. Aucun diplôme n'est obligatoire pour ouvrir un magasin.

BLOCS DE COMPETENCES

Référentiel : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36005/>

Référence	Description	Evaluation et Examens
RNCP36005BC01 Réaliser des arrangements dans tous les styles de l'art floral	Choisir les végétaux, contenants et accessoires Choisir les techniques Produire des arrangements floraux	Ponctuel pratique
RNCP36005BC02 - Concevoir et réaliser des projets de création florale	Analyser la demande Préparer le projet Réaliser le projets	Ponctuel oral
RNCP36005BC03 - Gérer et manager	Gérer les achats Gérer et prévenir les risques Gérer les moyens de façon opérationnelle Manager les ressources humaines	Ponctuel écrit
RNCP36005BC04 - Développer la performance et l'activité commerciale	Valoriser l'offre Manager la relation client Développer une stratégie commerciale	Ponctuel oral
RNCP36005BC05 - Expression et connaissance du monde	Produire et analyser des discours de nature variée Produire et analyser des supports utilisant des langages différents Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser ces discours et ces supports Construire une réflexion personnelle fondée sur les documents proposés lors de l'épreuve, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle	Ponctuel écrit
RNCP36005BC06 - Langue vivante	Compétences du niveau B1+du CECRL S'exprimer oralement en continu Interagir en langue étrangère Comprendre un document écrits rédigé en langue étrangère	Ponctuel oral

**PROGRAMME ET MATIERES**

**Fleuristerie**

- Travaux courants
- Arrangements complexes
- Conception et réalisation d'un travail floral sur thème

**Gestion et management**

- Gestion - comptabilité
- Environnement économique, juridique et social de l'entreprise
- Management

**Performance et activité commerciale**

**Expression et connaissance du monde**

**Langue vivante (facultatif)**

**PASSERELLES ET POURSUITE D'ETUDES**



**NOS VALEURS AJOUTEES**

- Les locaux modernes avec des équipements performants
- Un accompagnement proche de nos apprentis par une équipe pédagogique toujours à l'écoute
- Un panel de formations étendu qui permet aux apprentis qui le désirent de poursuivre leur parcours de formation au sein de notre établissement
- Une grande proximité avec les employeurs du territoire, gage d'insertion

**MOYENS ET INDICATEURS**

Moyens techniques	Moyens pédagogiques	Méthodes mobilisées
Chambre froide de 25m <sup>2</sup> . Tables individuelles avec poubelles intégrées pour l'ergonomie. Réserve pour le stockage du matériel. Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs.	Fiches techniques. Recherches internet et sources d'inspiration préalables aux cours	Démonstration, interrogation. Aide et soutien tout au long des réalisations
Modalités de formation		
Apprentissage Formation continue		
Financement de la formation		
Apprentissage : par l'OPCO de la filière concernée Formation continue : par les organismes sociaux et en autofinancement		
Taux d'obtention session 2022 (tous statuts confondus – nous consulter)	Taux de poursuite d'études 2019 (tous statuts confondus – nous consulter)	Taux de rupture 2021/2022 (tous statuts confondus – nous consulter)
• 85,7 %	• 0%	• 40 %
Les indicateurs de résultats cités à l'article L. 6111-8 du Code du travail, sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics. Nous vous informons de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion <a href="https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil">https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil</a>		

**MODALITES D'INSCRIPTION**

**Portail d'inscription:** <https://3wcfa.agglo-paysdaix.fr/netypareo/index.php/preinscription>

**Modalités d'inscription (délais d'accès, coût de la formation et financement...):**

[Inscriptions au CFA Métropolitain Campus des Métiers \(ampmetropole.fr\)](https://www.ampmetropole.fr)

**Référent Formation :** Christel EZGULIAN - 04 42 29 61 06 - [christel.ezgulian@ampmetropole.fr](mailto:christel.ezgulian@ampmetropole.fr)

**CONTACT ET ACCESSIBILITE**

**Centre de Formation d'Apprentis Métropolitain Campus des Métiers**

200, rue Maurice Estrangin 13290 Aix-en-Provence

(Zones Les Milles, face au parking Relais du Plan d'Aillane)

**Lignes de bus Aix en Bus et LeCar arrêts Parking Relais ou « CFA / Granon » :** 04, 211 et L040 ([www.lepilote.com](http://www.lepilote.com))

**Accueil :** 04 42 29 61 11

**Site internet :** <https://cfapa.ampmetropole.fr/>

**Pour toute information relative à une situation de handicap, notre référent handicap est à votre écoute :**

Catherine STOCKER - 04 42 29 61 18 - [catherine.stocker@ampmetropole.fr](mailto:catherine.stocker@ampmetropole.fr)